



Les Abymes, le Jeudi 28 Septembre 2017



Jocelyne VIEILLOT IA-IPR Anglais
Coordonnatrice académique des langues vivantes

Gaëlle COMBE – IA-IPR-Espagnol
Catherine PIETRUS – IA-IPR-Créole
Délhia VALARD – IEN ET/EG-Anglais

Aux professeurs de langues vivantes

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée Inter-langues et inter-degrés.

Service
d'Inspection 2nd
degré
Groupe des langues
vivantes

Réf JV/GC/CP/DV/LL/RS
2017 n°031

Dossier suivi par
Mme Jocelyne VIEILLOT
IA-IPR d'Anglais
Coordonnatrice langues
vivantes

Téléphone
0590 47 81 37

Fax
0590 47 81 52

Courriel
ce.ipr@ac-guadeloupe.fr
ce.ienet@ac-guadeloupe.fr
Adresse postale
Parc d'activités la
Providenie
ZAC de Dothémare

BP . 480
Abymes
cedex

Madame, Monsieur,

En cette nouvelle rentrée scolaire, nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs prenant leurs fonctions dans notre académie ainsi qu'aux collègues qui entrent dans le métier, et adressons nos meilleurs vœux à ceux qui sont partis à la retraite.

Nous tenons à redire notre compassion aux équipes des collectivités de Saint Martin et Saint Barthélémy durement éprouvées en ce début d'année scolaire et les assurons de notre soutien.

La circulaire de rentrée

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978), souligne que » *l'amélioration des compétences en langues vivantes des élèves français reste une priorité car leur maîtrise constitue un atout pour l'avenir* ». Cet objectif central qui reste au cœur de notre action, figure dans les priorités du projet d'académie 2016-2019, notamment la priorité 5 de l'axe 1 : « *Faciliter l'acquisition des langues vivantes étrangères et régionales et l'accès à la culture* » (http://www.ac-guadeloupe.fr/academie/projet_dacademie_2016_2019).

Nous rappelons, plus particulièrement aux collègues débutant en collège ou en lycée, qu'un projet pédagogique ne saurait se construire sans une bonne connaissance des programmes et des attendus de fin de cycle pour chaque niveau enseigné.

Nous saluons les initiatives menées en inter-degrés, en inter-langues et en interdisciplinarité au cours de la précédente année scolaire et vous invitons à poursuivre ou renforcer cette dynamique collective à partir de progressions bâties en concertation au sein de chaque cycle d'enseignement, et à mettre en œuvre des projets communs, notamment dans le cadre des EPI, de l'AP, des parcours,

des dispositifs de langues, ou encore dans le cadre de manifestations académiques ou nationales.

Contributions attendues des enseignants de langues vivantes

1^{er} degré

Conformément à la priorité 5 du projet d'académie, nous poursuivons nos efforts visant à parvenir à un taux de couverture d'enseignement des langues vivantes de 100% dans le 1^{er} degré. Nous vous incitons à vous porter candidats pour des interventions dans des classes du CP au CM2, ceci afin de compléter l'action menée par les animateurs de langues vivantes dans les circonscriptions du 1^{er} degré, ainsi que celle des professeurs de langues du 2nd degré, déjà engagés sur le terrain.

Collèges

Enseignements facultatifs de langues vivantes

Au collège, cette rentrée se caractérise par un ajustement des modalités d'enseignement des langues vivantes. Les établissements bénéficient de la possibilité d'introduire une deuxième langue vivante dès la classe de 6^{ème}, sans obligation d'une continuité des apprentissages débutés à l'école primaire. Ils peuvent également proposer un enseignement facultatif de langues et cultures européennes au cycle 4, en LV1 et LV2, dans la limite de deux heures hebdomadaires. Nous recommandons une lecture attentive de l'arrêté du 16 juin 2017, relatif à ces ajustements,

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117828).

Programme « devoirs faits »

Nous vous encourageons à participer à la réflexion collective qui sera menée au sein de vos établissements respectifs sur le programme « devoirs faits », ainsi qu'à sa mise en œuvre. Celle-ci interviendra dès le mois de novembre 2017, à la rentrée des vacances de Toussaint. Il s'agit de permettre aux élèves volontaires de bénéficier, au sein de leur collège, d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux et de les accompagner dans le développement de leur autonomie. Le *vademecum* du programme « devoirs faits » est téléchargeable sur le site Eduscol, (<http://eduscol.education.fr/cid118508/devoirs-faits.html>).

Lycées

Dans le cadre de la préparation de la session 2018 du baccalauréat **général, technologique et professionnel**, chaque équipe de langue vivante sera invitée à transmettre les sujets de compréhension orale préparés au sein des établissements, en vue de la constitution d'une banque académique. Le calendrier et les modalités de ce dispositif vous seront précisés dans les semaines à venir. Ce dispositif s'appliquera également la série STHR, anciennement Hôtellerie et Restauration. Nous signalons aux professeurs concernés que les sujets 0 de cette série sont disponibles sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/pid26175-cid58849/serie-hotellerie.html>

Les professeurs de Langue Vivante Régionale créole, seront, cette année encore, sollicités en vue de l'élaboration des sujets nationaux du baccalauréat et de leur

validation au sein de la commission académique. En effet, le ministère a reconduit notre académie dans cette mission.

Comme aux sessions d'examens précédentes, les professeurs intervenant en classes de BTS seront sollicités en vue de l'élaboration de sujets et de leur validation au sein de commissions académiques. L'implantation de deux nouvelles filières de BTS dans notre académie porte leur nombre à 34. Nous comptons sur l'implication de tous les professeurs concernés par les appels à sujets qui seront transmis dans les établissements.

Dans la voie professionnelle, les priorités ministérielles et académiques mettent l'accent sur l'acquisition de compétences de communication et sur la maîtrise du langage technique propre à chaque profession.

La maîtrise d'une langue vivante étrangère est pour l'élève un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle. La mobilité, quelle que soit la forme qu'elle revêt, contribue à l'apprentissage de la langue.

Il est indispensable de se saisir de tous les dispositifs existants pour faire progresser nos élèves et leur permettre de développer leurs compétences à l'étranger.

Dans le cadre du continuum BAC-3/BAC +3, la langue vivante est un atout à prendre en compte dès le CAP.

*Textes de référence :

<http://eduscol.education.fr/cid45730/langues-vivantes-au-lp.html>

<http://eduscol.education.fr/cid45730/langues-vivantes-au-lp.html>>*

L'évaluation : une culture commune à développer

Les évaluations s'inscrivent dans la continuité des apprentissages : nous vous engageons à bien distinguer les différents types d'évaluation (diagnostique, formative, sommative) et à les adosser à des grilles critériées, qui assurent la lisibilité de la progression dans le travail effectué et le positionnement de l'élève, en partant des compétences déjà acquises. Afin d'accompagner au mieux l'élève dans son parcours et différencier les apprentissages, il convient de mettre en place une évaluation de ses acquis en fonction des attendus de fin de cycle et des programmes, mais aussi une évaluation des apprentissages pour mesurer sa capacité à gagner en autonomie et à identifier les ressources qui répondent à ses besoins.

En collège, comme en lycée, nous vous incitons à poursuivre les actions menées, visant à développer la capacité des élèves à s'auto-évaluer, notamment en utilisant les grilles d'évaluation du baccalauréat, pour ainsi faire de l'évaluation un véritable outil pédagogique.

Ressources pédagogiques

Nous vous recommandons cette année encore de consulter **les ressources pédagogiques en langues vivantes** à votre disposition sur le site Eduscol. Particulièrement riches et variées, elles vous apporteront des pistes et des éléments de réflexion précieux, tant pour le collège que pour le lycée. Toutes les démarches proposées en langues vivantes étant transférables d'une langue à l'autre, nous vous encourageons à consulter les pages consacrées aux disciplines autres que celles que vous enseignez, (<http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>).

Certifications en langue vivante étrangère

Les certifications en langues concernent, en allemand, les élèves volontaires de 3^{ème} et de seconde, en anglais et en espagnol, les élèves de seconde inscrits en section européenne. Rappelons que les élèves des sections européennes implantées dans les lycées professionnels ont la possibilité de passer cette certification en classe de première.

Les épreuves écrites se dérouleront le mardi 6 février 2018 pour l'anglais et l'espagnol et le mardi 13 mars 2018 pour l'allemand. Pour les trois langues concernées, les dates des épreuves orales seront fixées au niveau académique dans la période comprise entre le lundi 19 février et le vendredi 30 mars 2018. Il conviendra de faire preuve de vigilance s'agissant des dates d'inscription de vos élèves, une fois que celles-ci auront été communiquées à vos établissements.

Mobilité et ouverture culturelle

❖ Ouverture sur la Caraïbe, les Amériques et l'Europe

Votre engagement et vos actions en faveur de la mobilité des élèves, de leur ouverture culturelle et linguistique, ont contribué à la mise en place de nombreux partenariats entre établissements de l'académie de la Guadeloupe et des établissements situés à l'étranger. Nous vous encourageons vivement à poursuivre ces actions avec l'assistance des services de la DAREIC et dans le respect de la circulaire du 16 juin 2016 ainsi que de l'arrêté du 13 décembre 2016 fixant les modalités d'application du décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016, relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103304
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033617294&dateTexte=20170324>

Nous vous incitons par ailleurs à vous inscrire aux actions de formation proposées par la DAREIC, figurant dans le Plan Académique de Formation (PAF) 2017-2018.

❖ Projets e-Twinning

Comme chaque année, le réseau CANOPE, (<http://www.cndp.fr/crdp-guadeloupe/index.php/nos-services/50-nos-services/qui-sommes-nous>), se propose de vous accompagner dans la mise en place de projets e-Twinning. Au cours de la précédente année, un projet eTwinning présenté par une de nos collègues, professeure d'italien, a obtenu à la fois le label de qualité national et le label de qualité européen. Cette dernière distinction, reçue pour la première fois dans notre académie, n'est attribuée qu'à un nombre réduit de projets démontrant un niveau d'excellence remarquable. Nous formons le vœu que vous soyez nombreux à mener des projets eTwinning et vous remercions de bien vouloir nous en informer.

❖ Assistants de langues

Comme les années précédentes, les assistants de langues vivantes étrangères bénéficieront d'une journée d'accueil. Celle-ci se déroulera le vendredi 6 octobre 2017, de 8h à 13h au Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme. 32 assistants sont attendus dans le second degré, dont 18 en anglais, 12 en espagnol, et 1 en portugais.

En outre, 4 écoles primaires de l'agglomération Abymes-Pointe-à-Pitre degré bénéficieront de la présence de 2 assistants, professeurs stagiaires originaires de la Louisiane.

Nous rappelons que les assistants du CIEP, dont les textes détaillant les missions se trouvent sur le site du CIEP, ne sont pas habilités à intervenir dans l'enseignement supérieur (BTS, CPGE).

<http://www.ciep.fr/sources/assistants-etrangers-france/guide-assistant-de-langue-en-france-2017-2018/>

De même, nous rappelons que l'implantation d'un assistant dépend de la qualité du projet proposé dans le cahier des charges, qui sera envoyé dans les établissements au mois de janvier en prévision de la rentrée 2018.

Manifestations académiques

Semaine académique du créole

Elle se déroulera du 12 au 16 mars 2018 et aura pour thème : Ancrage dans le territoire et ouverture sur le monde

Isidan, lòtbò, touwon latè : lang é kilti kréyòl ka viv, lang é kilti kréyòl ka vwayajé « *s'ouvrir au monde en y intégrant une nouvelle façon de le penser et de le regarder par le prisme de la langue et des arts* ».

Semaine nationale et académique des langues vivantes

Concours d'affiches en cycle 3

Les élèves de CM2 et de 6ème auront la possibilité de participer à un concours d'affiches ayant pour thématique la semaine des langues vivantes. Soyez nombreux à inscrire vos élèves à ce concours organisé en partenariat avec la cellule académique des langues vivantes du 1^{er} degré : cellule.lve@ac-guadeloupe.fr

Concours de débats citoyens

Nous vous encourageons également à être nombreux à vous inscrire à la formation interlangue, dédiée à la préparation des élèves aux débats citoyens. Lors de la semaine nationale et académique des langues vivantes, dans le cadre du concours mis en place comme chaque année par l'Association des Professeurs d'Anglais de la Guadeloupe, nos élèves ont démontré brillamment leur capacité à prendre part à des débats en langue étrangère. Nous incitons l'ensemble des autres disciplines de langues vivantes à suivre ce bel exemple.

Parmi les autres initiatives gagnant à être suivies, citons l'utilisation du Kamishibaï et le concours d'épellation ou *spelling bee*, s'agissant de l'anglais en particulier.

Formation initiale et continue

Il convient de ne pas négliger les formations proposées au PAF. Elles ont effet pour objet de vous faire monter en compétence. De même, pour les non titulaires, des préparations aux différents concours de recrutement de professeurs de langues vivantes sont proposées, en partenariat avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE). Nous ne saurions que trop vous recommander de vous y inscrire. Comme son nom l'indique, la contractualisation n'est pas une situation pérenne. Vous avez des aptitudes que la réussite aux concours proposés a vocation à valider.

Accompagnement des équipes

Nous serons bien entendu disponibles pour accompagner les équipes. Les demandes individuelles ou collectives, sont à effectuer à partir de la fiche de recueil de besoins en formation jointe à ce courrier. Cette fiche est à adresser par voie hiérarchique au secrétariat des IA-IPR : ce.ipr@ac-guadeloupe.fr, et des IEN ET/EG : ce.ienet@ac-guadeloupe.fr.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle collègue, Madame Déhbia VALARD, IEN anglais-lettres, et ne saurions clore ce courrier sans remercier tout particulièrement les chargés de missions, les professeurs et formateurs qui assurent, avec beaucoup d'engagement et de conscience professionnelle, l'accompagnement des collègues entrant dans le métier ainsi que la mise en œuvre du plan académique de formation.

Nous savons votre engagement à tous dans le service public d'éducation et votre volonté de faire réussir tous les élèves. Dans cette continuité, nous vous souhaitons une année scolaire riche en expériences et satisfactions professionnelles.

Le groupe des inspectrices de langues vivantes

Jocelyne VIEILLOT – IA-IPR –Anglais

Gaëlle COMBE – IA-IPR-Espagnol

Catherine PIETRUS – IA-IPR-Créole

Déhbia VALARD – IEN ET/EG-Anglais